

PRODUIRE ET SELECTIONNER SES SEMENCES FERMIERES DE CÉRÉALES

Objectifs de la formation

Echanger entre agriculteur/trices. Connaître les espèces et les variétés de céréales à paille, leurs caractéristiques agronomiques et leur historique de sélection. Connaître la législation sur la production de semences fermières, et de semences paysannes.

Enjeux

Gagner en autonomie, prévenir les maladies, réduire les charges en ressemant ses semences paysannes de céréales. Introduire et sélectionner des variétés anciennes plus rustiques et plus adaptés à son territoire. Des agriculteurs Bressans expérimentent des variétés anciennes depuis quelques années : pourquoi pas vous ?

Déroulé

Apports et échanges autour des céréales à pailles (espèces, variétés, caractéristiques, historique de sélection), de la législation, des intérêts des variétés paysannes.

Apports et échanges autour de l'autoproduction de semences

Temps de travail individuel et collectif autour de la mise en pratique chez soi

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

2 Bd Irène Joliot - Curie 01006 BOURG EN BRESSE
01006
BOURG EN BRESSE
Tel. 04 74 45 25 59

Dates, lieux et intervenants

05 déc 2016

01000

Alexandre Hyacinthe, animateur des projets semences et biodiversité animale à l'Ardear Rhône-Alpes

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))